

Les plus instruits vont trouver leur confesseur et lui disent : « Mon père, je ne puis pas jeûner, ça me rend malade ; que faut-il faire ? » Le confesseur, qui ne peut guère vérifier cette conséquence, répond souvent avec plus d'indulgence que de crédulité : « Si le jeûne vous rend malade, vous n'y êtes pas tenu. »

Et l'on s'en retourne tout rassuré, sans penser à la condition mise par le confesseur à sa décision : « Si le jeûne vous rend malade ; » on n'a retenu que la fin : Vous n'y êtes pas tenu.

L'on étonnerait beaucoup de personnes si on leur apprenait qu'il y a encore, non pas chez les Chartreux ni chez les Carmélites, mais dans le monde, des femmes et même des hommes qui observent le jeûne du carême. Pour la plupart, c'est un principe admis comme incontestable qu'il n'est plus possible de jeûner. On en conclut que le carême était bon autrefois, mais qu'aujourd'hui il n'y a plus à s'en préoccuper.

Or, si l'on veut se donner la peine de relire son catéchisme, on verra que le jeûne n'est pas le seul moyen de faire pénitence. Donc, si l'on ne peut jeûner, on n'est pas pour cela dispensé de prendre les autres moyens. C'est ce que l'on oublie trop facilement et, pour beaucoup, toute la pénitence consiste à faire maigre deux jours par semaine au lieu d'un. Mais, en revanche, on apporte une grande attention à se procurer un maigre plus confortable que d'habitude, uniquement parce qu'on est en carême, et parce qu'il faut prendre garde que ce carême, si mitigé, ne nuise à la santé. Cela fait, on croit avoir largement rempli son devoir, et l'on ne voit pas ce que l'on pourrait faire de mieux.

Pourquoi donc prétextez-vous sans cesse l'état de votre santé. Est-elle plus délicate que celle de Paule ? Cette illustre romaine, accablée sous le poids des infirmités, ne se plaît qu'à répandre ses larmes aux pieds de la Croix de Jésus-Christ, elle ne se regarde que comme une victime destinée à souffrir. Touchée d'un véritable esprit de mortification, les souffrances sont toute sa consolation, elle souffrirait de n'avoir rien à souffrir ; son zèle pour les austérités est si grand, que saint Jérôme, cet illustre pénitent, est obligé d'employer l'ascendant que lui donne sa vertu sur son esprit pour les modérer.

O heureuse nécessité si peu connue de nos jours ! Que les